

SAINT JULIEN DE CIVRY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 22 JANVIER 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire

Présents : Didier ROUX - Paul SAGE - Patrice MAILLY - André TREMEAUD -- Jean-Marie JOBARD - Valérie AUPECLE - Serge BERTILLOT – Armand BRIGAUD - Marion GAIN - Isabelle GILLES - Valérie LACROIX - Valérie PILLOUX

Procurations : Hubert FENEON à Paul SAGE - Jean-Marc DURY à Didier ROUX -

Absents : Vincent FENEON

Secrétaire de séance : Valérie LACROIX

Date de convocation : 15 janvier 2016

Date affichage : 18 janvier 2016

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 10 décembre 2015, pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

Délibérations :

1/ Ouverture des crédits pour investissement :

Le maire propose une ouverture de crédit d'investissement dans la limite du quart des crédits d'investissement inscrits au budget précédent pour le début du financement du projet multi-services.

14 voix pour

2/ Avenants marché public :

Le Maire rappelle que par délibération n° 65-2015 du 12 novembre 2015, il a été autorisé à signer les marchés de travaux se rapportant à chaque lot concernant l'opération relative à la création de deux logements, d'une boulangerie et d'une bibliothèque/agence postale dans un ancien bâtiment d'habitation, pour un montant total de 465 609.46 € HT.

Des avenants seront passés entre la commune et les diverses entreprises retenues avec une incidence des avenants sur le coût du marché.

Les lots concernés sont :

* lot 2 : maçonnerie : 2 280 € TTC + 864 € TTC

* lot 8 : menuiseries intérieures : 631.92 € TTC + 2 496.00 € TTC

* lot 12 : cvc : 641.84 € TTC

* lot 13 électricité : 1 738.07 € TTC

Fixant le coût à 7 209.86 € H.T, soit 8 651.83 € TTC.

14 voix pour

3/ Location logement situé au-dessus salon de coiffure :

Le logement situé au 1er étage au-dessus du salon de coiffure est inhabité depuis novembre 2015 et il peut être loué. Le Maire indique qu'il a reçu une demande de la part de Madame MASTIN Béatrice. Le Maire propose d'offrir les loyers des 2 premiers mois (220 euros pour les mois de janvier et février 2016) en contrepartie des travaux de réfection effectués par la locataire.

Une caution de 1 mois de loyer sera payée à l'entrée dans les lieux soit la somme de 220 euros.

14 voix pour

4/ DETR 2016 : accès handicapé mairie

Le Maire, Didier ROUX rappelle au Conseil Municipal que la commune de Saint Julien de Civry projette de rendre accessible la mairie par un chemin d'accès arrière pour les véhicules avec création de places handicapés, chemin piétonnier avec rampe d'accès.

Le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter le soutien financier de l'Etat dans le cadre de la DETR 2016.

14 voix pour

5/ Demande d'indemnisation des frais scolaires par la ville de Charolles :

Le Maire, Didier ROUX, donne lecture d'un courrier de Pierre BERTHIER, maire de Charolles, où il est demandé à la commune de Saint Julien de Civry de participer aux frais de fonctionnement des écoles d'un enfant résidant sur la commune de Saint Julien de Civry et fréquentant l'école publique de Charolles pour l'année scolaire 2014/2015.

Après réflexion, une délibération n'est pas nécessaire et le maire répondra défavorablement à la demande par courrier.

Divers :

1/ Point sur le paiement des loyers des différents locataires :

Le point sur le paiement des loyers des locataires est présenté au conseil municipal.

2/ Point sur le dépôt de pains pour le mois de décembre 2015:

Le montant des ventes pour le mois de décembre 2015 est de 3 064.60 euros.

3/ Avancée des travaux sur le site multiservice :

Les travaux ont débuté lundi 4 janvier.

Une réunion de chantier est organisée chaque mercredi après-midi.

Un devis pour installer le compteur d'eau a été établi par la SAUR pour un montant de 4 810 €.

4/ Date commission budget :

Vendredi 18 mars à 14h00 en mairie.

5/ Date et lieu pique-nique communal :

La date est fixée au dimanche 3 juillet 2016.

6/ Contes givrés 2016 :

Le conseil municipal donne son accord pour la reconduction des Contes givrés cette année pour un budget de l'ordre de 650 €.

7/ Entrée de l'ancienne cure :

Le conseil municipal envisage l'installation de 2 bacs à fleurs avec des arbustes de chaque côté de l'entrée de l'ancienne cure, afin d'empêcher le stationnement des voitures.

8/ Portail au dépôt des Claudies :

Le portail en bois du dépôt des Claudies est vétuste. Un devis a été sollicité pour le remplacer par un portail métallique. Le montant est de 420 €.

Questions diverses :

1/ Une subvention est sollicitée pour la classe découverte des CE et CM qui se déroulera à Autun du 27 au 29 avril. Le Conseil allouera une somme de 500 € et le CCAS 540 € (soit 10 € par enfant et par jour).

2/ L'AG de l'association du dépôt de pains aura lieu le vendredi 29 janvier à 20h30 à la mairie.

3/ La cotisation 2016 du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) est de 15 008€.

4/ Un budget de 3 000 € sera alloué pour les décorations de fin d'année avec l'achat de nouvelles guirlandes

5/ Le choix des carrelages et des faïences pour le site Boulangerie – Bibliothèque – Agence Postale se fera avant fin février 2016.

6/ L'ancien fax de la mairie sera déposé à Emmaüs

Prochaine Réunion de Conseil Municipal :

Vendredi 19 février 2016 à 20h30